



COORDINATION NATIONALE INFIRMIERE

270 Bd Sainte Marguerite
13 009 MARSEILLE
6508 / RC 1249 /1

☎ : 04 91 74 50 70 / 📠 : 04 91 74 61 47

coord-nat-inf@hotmail.fr

www.coordination-nationale-infirmiere.org



Marseille, le 23 février 2009

A

Madame Roselyne Bachelot-Narquin
Ministre de la Santé, de la Famille et des
Personnes Handicapées
8, av de Ségur
75350 Paris 07 SP

Objet : Préavis de grève

Madame le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous déposons un préavis de grève de 36 h, à compter du mercredi 4 mars 2009 à 20h.

En effet, la Coordination Nationale Infirmière ne peut cautionner la dégradation des conditions de travail qu'implique le non remplacements des départs (retraite, maladie, maternité) et que la réforme en cours va encore majorer.

Nous appelons les personnels à rejoindre les manifestations de cette grande journée d'action pour :

- Demander le retrait du projet de Loi Hôpital Patients Santé Territoire
- Dénoncer le rapport Couty
- Revendiquer un accès aux soins pour tous
- Revendiquer la revalorisation des primes de nuit et de week-end
(les personnels hospitaliers sont astreints à une obligation de service 24h/24 et 7j/7)
- Exiger le remplacement des départs (retraite, mutation, ...)
- Exiger l'attribution des moyens nécessaires à l'hôpital public pour qu'il réponde à ses missions.
- Exiger l'attribution de moyens permettant aux hôpitaux d'avoir une adéquation entre le personnel présent (et non les effectifs théoriques) et la charge de travail réelle.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, Madame le Ministre, nos respectueuses salutations.

Nathalie Depoire
Présidente CNI